

p.B.44.21.Tibet.0.

SECRETARIAT POLITIQUE

p.B.58.04. - DY/SIM

Berne, le 11 juin 1991 / a/a

Note au Chef du Département

Tibet

Selon vos instructions, j'ai reçu hier soir, en compagnie de M. Hauswirth (Division politique II), une délégation du Comité suisse de soutien au peuple tibétain, dirigée par les Conseillers nationaux François Loeb et René Longet. Une représentante de la communauté tibétaine de Suisse était également présente.

La délégation a souligné avec vigueur - mais sans aucune animosité - la nécessité pour la Suisse de soutenir davantage la volonté légitime du peuple tibétain à conserver son identité. Elle a vivement souhaité qu'à la prochaine occasion, le Dalai Lama soit reçu par vous-même.

Nous avons répondu que nous ne remettons pas en cause aujourd'hui la souveraineté chinoise sur le Tibet mais que nous étions très attentifs et sensibles au respect des droits de l'homme au Tibet et de l'identité de son peuple. Nous avons notamment relevé que lors de sa récente visite, le Secrétaire d'Etat Jacobi s'était adressé sans équivoque dans ce sens à ses interlocuteurs chinois.

La délégation m'a laissé, à votre intention, les documents suivants:

1. Une pétition en faveur du Tibet, zone de paix, portant plusieurs milliers de signatures, dont celle d'une centaine de Conseillers nationaux.
2. Une lettre du Grand Conseil genevois du 28 mai 1991, signée par les représentants de tous les groupes politiques du législatif cantonal.
- 3/4. Un manifeste en faveur du plan de paix en cinq points, proposé par le Dalai Lama. A ce manifeste est joint la liste des organisations qui l'ont signé (affiche et dossier format A4).

En nous remettant cette documentation, le but des visiteurs était double: démontrer le soutien considérable dont bénéficie la cause tibétaine en Suisse; vous donner de la "munition" pour expliquer, le moment venu, les raisons qui vous auraient engagé à recevoir le Dalai Lama.

LE CHEF
DU SECRETARIAT POLITIQUE


Guy Ducrey

Annexes:

- Lettre du 18 mai 1991 qui vous est adressée
- Programme pour la remise du manifeste


Copie, sans annexes:

- JAC
- Division politique II
- DDIP, Service des droits de l'homme
- Ambassade de Suisse, Beijing

VU PAR BRF/21.6.91



Jay



COMITÉ DE SOUTIEN AU PEUPLE TIBÉTAIN

Mr. René Felber
 Conseiller Fédéral
 Département Fédéral des Affaires Etrangères
 Palais Fédéral
 3003 Berne

· SUISSE ·

Recommandée

Concerne : Remise du manifeste pour le Peuple Tibétain

Genève, le 18 mai 1991

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Suite à notre lettre du 8 avril 1991 et toujours sans nouvelles de votre part, nous avons malheureusement été contraints de choisir une date pour la remise du manifeste.

Après concertation avec les divers participants à notre action et compte tenu du programme chargé de nos amis parlementaires durant la prochaine session du Parlement, la seule date apparue possible pour la remise du manifeste est le lundi 10 juin à 17h00.

Nous serions heureux de pouvoir compter sur votre présence à cette occasion; d'autant plus que Mr. François Loeb et Mr. René Longet aimeraient beaucoup pouvoir détailler quelques points qu'ils considèrent comme importants.

La récolte des signatures soutenant le manifeste représente un large éventail de la population suisse, tant au niveau des organisations, du domaine humanitaire et culturel qu'à celui de la politique. Dans cet esprit, nous avons choisi la délégation suivante pour la remise du manifeste:

Monsieur François Loeb, Conseiller national et Président du Groupe parlementaire Suisse-Tibet

Monsieur René Longet, Conseiller national et Vice-président du Groupe parlementaire Suisse-Tibet.

Monsieur Régis de Battista, au nom de toutes les organisations ayant signé le manifeste.

Monsieur Gyaltzen Gyaltag, Président de l'Association des amitiés suisse-tibétaines au nom des tibétains de nationalité Suisse.

Madame Samra Losinger au nom des Amis du Tibet.

Madame Ariane Winkelmann, Porte-parole du Comité de Soutien au Peuple tibétain.

Dans le vif espoir de pouvoir vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de notre très haute considération.

Pour le Comité
 Ariane Winkelmann
 Porte-parole

CASE POSTALE 2204 · CH · 1211 GENEVE 2 · SUISSE · TEL 022 · 794 14 46 / 022 · 43 63 14

FAX 22 · 794 04 90 · TELEX 22 · 273 55 GENE CH (POUR CSPT) · CCP 12 · 10779 · 5

COMITÉ DE SOUTIEN AU PEUPLE TIBÉTAIN

· SUISSE ·

PROGRAMME POUR LA REMISE DU MANIFESTE

Lundi 10 juin 1991 à Berne
devant le Palais Fédéral

- 16h00 : Arrivée à Berne, tour au centre-ville accompagné d'une surprise de poids et de taille...
- 16h30 : Rendez-vous de tous les participants et de la presse devant le Palais Fédéral avec banderoles et slogans (au choix des Associations).
- Mise en place de la surprise médiatique en face du Palais Fédéral.
- Prise de parole: explication de notre démarche commune et présentation du manifeste format mondial signé par les Associations et les parlementaires.
- 17h00 : Remise des manifestes signés par la délégation à Monsieur Felber, (voir lettre ci-jointe).
- 19h30 : Rendez-vous au Café Métropol, Zeughausgasse 28 (3 min. à pied du Palais Fédéral) pour un rapide point de presse avec les journalistes du Palais concernant la remise du manifeste. Les Associations désirant participer sont les bienvenues.

Veuillez si possible nous informer de votre présence par téléphone (022-733 77 62).

Herr Habegger Bundeskanzler
686444 117